

deuxième famille que nous avons eus sous les yeux. Ce ne peut être ni un remaniement d'un manuscrit de la première famille, ni un autre manuscrit de la deuxième famille ; il faut que ce soit un texte composé d'après un ou plusieurs manuscrits de la deuxième famille.

Malheureusement l'hypothèse de cette source commune se heurte à plusieurs objections très graves. En effet, si nous admettons comme source commune un remaniement d'un ou de plusieurs manuscrits de la deuxième famille, comment se fait-il que, dans certains cas, comme nous le disions plus haut, les manuscrits de la troisième famille se rapprochant d'un ou de plusieurs des textes de la deuxième, ceux de la quatrième offrent des analogies avec un autre ou plusieurs autres des textes de cette même deuxième famille ? Si, lorsque nous rencontrons des différences de leçons entre les manuscrits de la troisième et de la quatrième famille et qu'en même temps un ou plusieurs manuscrits de la deuxième famille étant analogues ou à ceux de la troisième ou à ceux de la quatrième, l'autre ou les autres donnaient des leçons tout à fait différentes, l'objection disparaîtrait. Mais ce n'est pas le cas, comme on peut le voir par la liste dressée plus haut (p. XXXII, n. 1), et il nous semblerait bien téméraire de croire que deux écrivains aient pu chacun de leur côté faire subir le même changement au texte qu'ils avaient sous les yeux. Pour expliquer le fait, il faudrait supposer que, ou le rédacteur du manuscrit original de la troisième famille, ou celui du manuscrit original de la quatrième famille s'est servi à la fois du manuscrit que nous désignons sous le nom de source commune aux manuscrits de la troisième et de la quatrième famille, et d'autres manuscrits appartenant à la deuxième famille et qu'il aura collationné ces divers manuscrits pour en tirer le texte qu'il jugeait le meilleur.

Une seconde objection, plus grave encore, se présente lorsqu'on compare le texte d'un des deux manuscrits de la troisième famille avec le texte des manuscrits de la deuxième d'une part ; le texte des manuscrits de la quatrième famille avec celui du second manuscrit de la troi-